

# Groupe GHD

## Déclaration du CA – Politique fiscale

### Notre approche de la fiscalité

GHD s'engage à contribuer à la société sous tous ses aspects, y compris en s'acquittant de toutes ses responsabilités fiscales. GHD adopte une attitude ouverte et transparente en détaillant son approche de la fiscalité à ses parties prenantes internes et externes.

### Stratégie

Les objectifs de notre politique fiscale sont les suivants :

- nous conformer à toutes les lois et réglementations fiscales applicables dans l'ensemble des territoires où GHD exerce ses activités, en garantissant des normes élevées en matière d'intégrité (y compris le paiement des montants d'impôts appropriés en vertu des lois et règlements fiscaux locaux);
- créer de la valeur pour les actionnaires et la préserver dans le cadre des activités de GHD, dans les limites des lois fiscales locales et conformément à la substance commerciale de l'entreprise, en tant que contribuable responsable.

Cette politique s'applique à toutes les questions relatives à la gestion des affaires fiscales de GHD.

Les informations relatives à la situation fiscale de GHD, y compris la charge d'impôts, figurent dans les états financiers consolidés annuels du groupe GHD, qui sont déposés auprès de la Commission australienne des valeurs mobilières et des placements (Australian Securities and Investments Commission, ou ASIC).

### Modèle de gouvernance

GHD s'engage à respecter des normes élevées de gouvernance, de sécurité et de rendement au moyen de rôles et responsabilités clairement définis pour le conseil d'administration (CA), l'équipe de direction de l'entreprise et l'équipe de gestion au sens large.

Dans ce modèle, le CA est responsable d'assurer la gouvernance générale et de définir l'orientation stratégique de GHD. Il détermine également l'objectif central de l'entreprise, ses valeurs, sa propension au risque et ses politiques.

Le CA a adopté un modèle de gouvernance (une structure appropriée de politiques, de systèmes de gestion et de conformité) qui permet l'établissement d'objectifs, la mise en œuvre de stratégies et le suivi continu du rendement.

### Responsabilité

Cette politique, supervisée par notre chef des finances à l'échelle mondiale, est réexaminée tous les deux ans et, si des changements sont apportés, elle est soumise au CA pour ratification. Le CA a délégué au Comité d'audit la responsabilité de veiller au respect de cette politique. La direction est responsable de la conception et de la mise en œuvre de la gestion des risques et des contrôles internes relatifs à la gouvernance des risques fiscaux.

### Gestion des risques fiscaux

Les principes de gouvernance d'entreprise guident également l'approche de GHD en ce qui concerne ses obligations en matière de conformité fiscale, de déclaration et de paiement. Dans le cadre de son engagement global à l'égard de la gouvernance d'entreprise, GHD applique une norme de gestion des risques fiscaux qui définit les rôles et les responsabilités en matière de fiscalité, les obligations de déclaration du CA et la tenue des registres. En présence de transactions ou de risques importants pour lesquels l'application des lois fiscales génère une grande source d'incertitude ou de complexité, des conseils externes peuvent être demandés.

## **Gestion stratégique de la fiscalité**

En structurant nos activités commerciales, nous tiendrons compte, entre autres, des lois fiscales des pays dans lesquels nous travaillons, en vue de créer une valeur durable pour nos actionnaires tout en garantissant des normes élevées en matière d'intégrité et en agissant en tant que contribuable responsable. Toute décision fiscale stratégique que nous prendrons aura une substance commerciale et économique et tiendra compte de l'incidence potentielle sur notre réputation et nos objectifs plus larges. Nous ne prendrons pas de décisions stratégiques forcées ou artificielles.

## **Obligations envers les autorités fiscales**

Conformément à sa politique de gouvernance fiscale, GHD s'efforce d'être transparente et de collaborer avec toutes les autorités fiscales. GHD traite avec les autorités fiscales de manière ouverte et coopérative en ce qui concerne toutes ses affaires fiscales.

**Ian Fraser**  
**Président du CA**

Novembre 2025

**Jim Giannopoulos**  
**Chef de la direction**

GHD Group Limited ACN 118 062 258 – approuvé par le conseil d'administration le 7 novembre 2025.  
*Cette déclaration est conforme à l'obligation d'information du Royaume-Uni en vertu de l'annexe 19 de la loi de finances de 2016 du Royaume-Uni (UK 2016 Finance Act).*